

ANNEXE I

**Chœur de Radio France
Concours de Ténor II
24 et 25 novembre 2026**

EMPLOI OFFERT :

1 poste de Ténor II

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :

8 novembre 2026

REMUNERATION ANNUELLE BRUTE :

(Barème au 1^{er} mai 2017)

41 284,44 €

puis selon les modalités de reprise de l'ancienneté du musicien du Chœur

DATE DE PRISE DE FONCTION

A convenir